



MAIRIE
DE
QUIERS
77720

Département de Seine et Marne
Commune de Quiers

Délibération du Conseil Municipal de la commune de Quiers
Du lundi 9 décembre 2024

DEL-2024-28

Le lundi neuf décembre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois décembre deux mille vingt-quatre, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, Mme Nathalie PAULON, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme Mégane CORDELLE qui donne pouvoir à M. Davy BRUN, M. Jean-Jacques LANDRY qui donne pouvoir à Mme Agnès SURATEAU, Mme Marie BRIARD qui donne pouvoir à M. Gérard FABRE, M. Sacha RACCAH qui donne pouvoir à Mme Rozenn LUX.

ETAIT ABSENTE NON EXCUSEE : Mme Laurine DECAUDIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie PAULON

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 7

Nombres de suffrages exprimés : 11

OBJET : **Travaux de raccordement d'assainissement à réaliser en domaine privé – Hameau des Loges**

CONSIDERANT la délibération du Conseil Municipal en date du 9 décembre 2024 approuvant le programme de travaux du schéma directeur d'assainissement de la commune ;

CONSIDERANT les études parcellaires pour les travaux de raccordement au réseau d'assainissement en domaine privé réalisées chez l'ensemble des riverains en 2014 ;

CONSIDERANT le 12^{ème} programme « Eau et climat » 2025-2030 de l'AESN prévoyant notamment l'attribution d'aides financières pour les travaux de raccordement au réseau d'assainissement en domaine privé ;

CONSIDERANT le Dossier de Demande de Subventions et le Dossier de Consultation des Entreprises pour travaux de raccordement au réseau d'assainissement en domaine privé établis par le bureau d'études TEST Ingénierie ;

CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres pour les travaux de raccordement au réseau d'assainissement en domaine privé établi par le bureau d'études TEST Ingénierie ;
APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONFIE à l'entreprise SCHMIT TP, sise rue de la Creuse - 21 400 VANVEY, représentée par M. Mathieu SCHMIT, les travaux de raccordement au réseau d'assainissement en domaine privé pour un montant estimatif de 170 497,49 € TTC ;

D'ACCEPTER que la commune soit le mandataire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la redistribution des subventions aux particuliers selon les modalités de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de mandat avec les propriétaires pour la délégation de la maîtrise d'ouvrage des travaux de raccordement au réseau d'assainissement en domaine privé ;

SOLLICITE auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie les subventions au meilleur taux possible relatives aux frais afférents à ces travaux de raccordement au réseau d'assainissement en domaine privé (travaux, mission maîtrise d'œuvre, contrôles de bonne exécution) ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire et à faire les démarches nécessaires pour l'obtention des aides financières.

Fait et délibéré, le 9 décembre 2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Par délégation du Maire, l'Adjoint, Gérard FABRE

